



CAPA Jardinier Paysagiste

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant des fertilisants et en limitant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Public

- Demandeur d'emploi, salarié(e), à partir de 16 ans

Prérequis

- Première expérience dans le métier ciblé,
- Motivation à intégrer le secteur des aménagements paysagers
- Maîtrise des notions de base en maths et en français

Modalité d'accès

- En formation continue : participation à une information collective, tests de recrutement, entretien individuel

Délai d'accès

10 jours de délais entre le dépôt du dossier complet et la première convocation

Objectifs professionnels

Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :

- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Programme de la formation :

- Technologie métier,
- Ateliers pratiques sur plateau technique,
- Remise à niveau (savoirs de base),
- Accompagnement vers et dans l'emploi,
- Chantiers pédagogiques

Moyens et méthodes pédagogiques

Méthodes pédagogiques mises en œuvre :

- Apprentissage mixte (présentiel et distanciel)
- Pédagogie active, travaux de groupe, mise en situation professionnelle
- Cours de soutien en fonction des besoins

Deux référents pédagogiques encadrent les activités de formation et assurent l'accompagnement des stagiaires collectivement et individuellement.

Moyens et outils utilisés :

- Plateau technique dédié au métier
- Centre de ressources
- Salles informatiques (Wifi prochainement en accès)
- Espace de réalité virtuelle

Modalités d'évaluations

En cours de formation :

Évaluations régulières pour vous conforter dans l'acquisition de vos compétences (QCM, Contrôle en Cours de Formation, évaluations en atelier, évaluations en entreprise)

En fin de formation—Validation :

Épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole—Jardinier Paysagiste

Nombre de participants par session

Mini 12 / Maxi 15

Suites de parcours et/ou débouchés

Formations : Bac pro - aménagements paysagers, BTSA (brevet technicien supérieur agricole) aménagements paysagers, Licence pro aménagements paysagers (conception gestion entretien)

Métiers : jardinier paysagiste, conducteur de travaux paysagiste, concepteur paysagiste

Durée

- 805h en centre : 564h en présentiel et 241 h en distanciel
- 210 h en entreprise : 3 Périodes de 2 semaines en entreprise

Dates de la formation

- 1er septembre

Tarifs de la formation

- Formation continue : prise en charge selon statut (Pôle Emploi, Conseil Régional, Entreprise, Agefiph, OPCO)

Pour toute demande spécifique, nous consulter

Accessibilité

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptations matérielles et accessibilité des autres types de handicap possibles (sur demande)
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Résultats des sessions de formation

En 2020, sur les 13 candidats présents aux sessions d'examen du CAPA jardinier paysagiste, 100% ont obtenu leur diplôme

Les + de la formation :

- accompagnement personnalisé renforcé,
- possibilité d'adapter le parcours à la demande,
- soutien en Français Langue Etrangère,
- accessible en transport en commun (10 min du Métro Mirail Université)

Contacts

Responsable de formation : Muriel Virgile, muriel.virgile@apprentis-auteuil.org tel : 0561807575

Référent handicap : Pascaline Dupuy, pascaline.dupuy@apprentis-auteuil.org tel : 0561807575